

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monte Carlo / modèle LAZ 37 (6 places)	CH 0339 11

Constructeur CHEVROLET MOTOR DIVISION of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)  
 Identification sur la plaquette du constructeur = "Monte Carlo LAZ37" et "CH 0339 11"  
devant le No du châssis = "1Z3TU."  
 Plaquette constr. sous le capot, à droite, à l'intérieur de l'aile  
 N° du châssis à gauche, derrière pare-brise  
 Ident. du moteur "50" à gauche, à l'avant, sur la culasse. (frappé par l'importateur)  
 Importateur princ. GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhaustrasse 21, 2501 Bienne  
 Véhicule homologué - Signes fixés dans code du type 1AZ37 / 1Z3TU..

**Chassis**  
 Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4  
 Direction mécanique, assistance hydraulique  
 Transmission automatique  
 Nombre de vitesses 3 Entraînement AR  
 Frein de service hydraulique, 2-circuits, AV=disques/AR=exp. interne,  
avec assistance par dépression, sur toutes les  
roues, AR= limiteur, AV=soupape de dosage  
 Frein auxiliaire mécanique, à expansion interne, sur les roues AR  
 Frein d'arrêt identique au frein auxiliaire  
 Ralentisseur -  
 Contrôle 2 circ. par différence de pression; lampe-témoin combinée

**Moteur**  
 Marque CHEVROLET Type Y8-305 2bb1  
 Construction V Temps 4  
 Carburant B Position avant  
 Refroidiss. eau Nombre cylindr. 8  
 Alésage 94,89 Course 88,39  
 Cylindrée 4998 CV-impôt 25,45  
 Puissance en CV 145 SAE-net à V/min 3800  
 Bruit à proximité 78 dB(A) à V/min 2850 (\*)  
 Silencieux 1= 550x240x130 mm  
 Mesure des gaz ECE-15: CO 0.3 % à 680 t/min \*\*)  
 Déparasitage OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

**Carrosserie** limousine  
 Nombre de portes 2 Indic. vit. km/h  
 Ceintures sécurité SAE-J-4c Rétroviseur intérieurs gauche  
 Cale - Attelage -  
 Antivol verrouillage de la direction  
 Nombre de places t 6 av. 3 centre ar. 3  
 Dimensions int. ext.  
 Longueur 5090 Empattements 2745  
 Largeur 1855  
 Hauteur 1420 Voie av. 1478 ar. 1467  
 Porte à faux lat. av. 1077 ar. 1268 Voies av. ar. Braquage g 11300 d 11300  
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

**Poids**  
 avant 920 arrière 655 total 1575  
 Poids à vide 145 275 420  
 Charge utile 1065 930 995  
 Poids total 2062  
 Garantie fabr. P205/70 R 14 P205/70 R 14  
 Dimens. pneus R / 1,8 R / 1,8 (Variantes  
 Ply / bar 1070 1070 voir  
 Charge varie selon la marque, min. remarques)  
 pour V max 162 km/h  
 Garantie poids remorquable avec frein 1492  
 Garantie poids remorquable sans frein 154  
 Garantie poids de l'ensemble 1492  
 Poids remorquable testé 162 km/h  
 Vitesse maximale selon le constructeur -  
 Vitesse maximale testée - km/h  
 charge garantie sur le toit 77 kg

§) **Équipement**

Feux de route SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H.

Feux de croisement SEALED BEAM GUIDE 2B DOT H.

Feux de position A (E) séparés

Feux rouges DOT A(2)I(2)R(2)S(4) T 78 GUIDE 1A1

Feux stop id.

Climoteurs av 1 (E) ar voir feux rouges

Catadioptres av 1 ar SAE A68 DOT

Feux de gabarit av ARI oui ar

Feux complément.

Eclairage plaque 2 séparés

Essuie-glace 2 balais avec lave-glace

Avertisseurs DELCO REMY A+F  
ou d'autres modèles homologués

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque et type CHEVROLET Monte Carlo

Homologation N° CH 0339 11

Carrosserie limousine

Places total 6 avant 3

Poids à vide 1575 Carburant B

Charge utile - CV-impôt 25,45

Poids total 2062 Cylindrée 4998

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \*) Mesure du bruit selon l'OCE : avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,29 = 71 dB/A.
- \*\*) Mesure des gaz : la vignette ECE-15 se trouve sous le capot, sur la plaque.
- +) Variante de pneus : 185 SR 14 AV 1050 (2,0) AR 1050 (2,0) V-max. 180 km/h  
 195/70 SR 14 1050 (2,1) 1050 (2,1) 180 km/h  
 205/70 SR 14 1060 (1,9) 1060 (1,9) 180 km/h.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont débranchés;
- les feux de position/clignoteurs d'origine sont débranchés et remplacés par des feux (B);
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires SAE A 68 DOT;
- les chambres intérieures des feux rouges/stop/clignoteurs doivent être débranchées;
- l'orifice de l'échappement est conduit droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- l'emblème sur le capot (modifié par un arceau) peut être admis.

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 77 kg.

Stučen, 1.11.77

\* lieu et date de l'homologation

Homologation fédérale des types de véhicules